



OFFICE DES EAUX DU NUNAVUT AVIS D'AUDIENCE PUBLIQUE

Avis est donné que, au cours de la semaine du 12 octobre 2026, l'Office des eaux du Nunavut (NWB) tiendra une audience publique en présentiel concernant une demande de modification du permis d'utilisation de l'eau de type « A » 2AM-DOH1335, projet Doris-Madrid (Hope Bay), dont les détails sont les suivants :

N° de dossier : 2AM-DOH1335

Projet **Projet Doris-Madrid (Hope Bay)**

Périmètre Latitude : (67,69171) Longitude : (106,71581)

du projet : Latitude : (68,21640) Longitude : (106,75503)

Latitude : (68,22010) Longitude : (106,35994)

Latitude : (67,69532) Longitude : (106,32954)

Doris North : Latitude : (68° 3' 23" N) Longitude : (106° 36' 6" O)

Madrid Nord : Latitude : (68° 3' 23" N) Longitude : (106° 36' 6" O)

Madrid Sud : Latitude : (68° 1' 44" N) Longitude : (106° 33' 30" O)

Objet : Permis d'utilisation de l'eau de type A
(modification)

Date et 15 et 16 octobre 2026, de **9 h 00 à 17 h 00**
heure : (heure normale des Rocheuses)

Une réunion publique aura lieu le 15 octobre
à **19 h 00** (heure des Rocheuses)

Lieu : Salle communautaire Luke Novoligak

L'audience publique se déroulera conformément au règlement intérieur et aux règles de procédure de la NWB.

Les observations doivent être adressées à :

Responsable des licences

Office des eaux du Nunavut

B.P. 119, Gjoa Haven, Nunavut X0B 1J0

Téléphone : (867) 360-6338 ; Fax : (867) 360-6369

E-mail : licensing@nwb-oen.ca

REMARQUE : Toute personne susceptible d'être lésée par la nouvelle licence proposée par le demandeur et par la modification potentielle de la licence existante, mais qui ne présente pas ses observations à l'Office des eaux du Nunavut au moins 10 jours avant l'audience publique, risque de perdre le droit de demander une indemnisation en vertu de la Loi sur les eaux du Nunavut et du Tribunal des droits de surface du Nunavut.

Les parties intéressées peuvent obtenir gratuitement des copies de tous les documents relatifs à la demande sur Internet, via notre registre public, en cliquant sur le lien suivant :

<https://public.nwb-oen.ca/registry/2%20MINING%20MILLING/2A/2AM%20-%20Mining/2AM-DOH1335%20AEM/1%20APPLICATION/2026%20Amendment/>

ou en contactant :

Colleen Prather – Directrice,

Autorisations et affaires réglementaires,

Agnico Eagle Mines Limited

E-mail : colleen.prather@agnicoeagle.com

L'absence de réponse à cet avis de demande dans le délai imparti entraînera la perte du droit à indemnisation, conformément aux articles 58 à 61 de la loi.

P.O. Box 119, Gjoa Haven, Nunavut X0B 1J0

Téléphone : (867) 360-6338; Télécopieur : (867) 360-6369